COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **UNIT GROUP**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Route du Condroz N° : 119 Boîte :
Code postal : 4031 Commune : Angleur
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0881.569.949

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 14-02-2020

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 14-07-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ADL&PARTNERS SRL
0502910653
Rue du Chateau d'Eau 8A
4053 Embourg
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-01-28 — Fin de mandat : 2024-06-29 — Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

DE ANGELIS NICOLAS

CATIVI SRL
0662848510
Rue Vieille Foulerie 1
4671 Saive
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-10-13 — Fin de mandat : 2023-06-24 — Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

PRETE YVES

DGS-4 MANAGEMENT SRL
0480130994
Route du Condroz 119
4031 Angleur
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-02-25 — Fin de mandat : 2024-06-29 — Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

DI GIOVANNI SAMUEL

NOSHAQ PARTNERS SCRL
0808219836
rue Lambert Lombard (Hôtel de Copis) 3
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-01-28 — Fin de mandat : 2024-06-29 — Président du Conseil d'Administration
Début de mandat : 2019-02-25 — Fin de mandat : 2021-01-28 — Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

OMIN NATHALIE

SOCIETE WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS (SOGEPA) SA
0426887397
Boulevard d'Avroy 38
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-02-11 — Fin de mandat : 2026-02-11 — Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

KALKMANN FREDERIC

SOGINVEST
0455682739
Rue de la Croix Henes 22
4630 Soumagne
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-04-29 Fin de mandat : 2024-06-27 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

KILESSE ANDRE

YIMA
0871523818
rue de l'Arbre Sainte Barbe 194
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-02-25 Fin de mandat : 2021-01-28 Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

FORNIERI FRANCESCO

BDO Reviseurs d'entreprises Srl (B000373)
0431088289
rue Waucomont 51
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-08-10 Fin de mandat : 2023-06-24 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SCHMETZ Christian (A02370)

Rue Hof 90

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	**323.604**	**723.917**
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**19.891.891**	**19.135.583**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**98.284**	**983.316**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**1.445.099**	**2.554.670**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	15.745	849.544
Mobilier et matériel roulant		24	151.142	289.039
Location-financement et droits similaires		25	0	19.884
Autres immobilisations corporelles		26	869.759	957.638
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	408.453	438.565
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**18.348.508**	**15.597.597**
Entreprises liées	6.15	280/1	18.306.600	15.554.289
Participations		280	17.331.384	14.704.073
Créances		281	975.216	850.216
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	41.908	43.308
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	41.908	43.308

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**6.029.296**	**13.734.777**
Créances à plus d'un an		29	**416.667**	**790.435**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	416.667	790.435
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**4.184.637**	**11.102.118**
Créances commerciales		40	2.893.570	8.966.162
Autres créances		41	1.291.067	2.135.956
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.377.715**	**1.519.475**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**50.277**	**322.749**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**26.244.791**	**33.594.277**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**2.283.837**	**3.681.179**
Apport		6.7.1	10/11	**3.936.400**	**3.936.400**
Capital			10	3.936.400	3.936.400
Capital souscrit			100	3.936.400	
Capital non appelé			101		
En dehors du capital			11		
Primes d'émission			1100/10		
Autres			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**23.633**	**23.633**
Réserves indisponibles			130/1	21.150	21.150
Réserve légale			130	21.150	21.150
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132	2.483	2.483
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**-1.676.196**	**-278.854**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**23.960.954**	**29.913.098**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**13.504.377**	**17.666.867**
Dettes financières		170/4	11.527.495	14.159.315
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	4.643.387	4.900.984
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	666.660	809.520
Etablissements de crédit		173	6.217.448	8.448.811
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.976.882	3.507.552
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**10.453.535**	**12.233.013**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.599.378	778.333
Dettes financières		43	1.199.460	2.843.265
Etablissements de crédit		430/8	1.199.460	2.843.265
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	744.986	3.727.221
Fournisseurs		440/4	744.986	3.727.221
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.645.139	4.398.310
Impôts		450/3	40.798	368.742
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.604.341	4.029.568
Autres dettes		47/48	3.264.572	485.884
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**3.042**	**13.218**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**26.244.791**	**33.594.277**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**4.577.250**	**34.603.987**
Chiffre d'affaires		6.10	70	4.577.250	29.126.946
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74		5.477.041
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**5.568.085**	**34.014.309**
Approvisionnements et marchandises			60	20.723	2.137.102
Achats			600/8	20.723	2.137.102
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers			61	1.931.553	4.340.140
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	673.127	26.998.596
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	652.158	1.030.266
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	-5.868	106.257
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	2.296.392	33.785
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		-636.062
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		4.225
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-990.835**	**589.678**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**37**	**178**
Produits financiers récurrents			75	37	178
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.11	752/9	37	178
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**370.380**	**391.225**
Charges financières récurrentes		6.11	65	370.380	391.225
Charges des dettes			650	61.079	51.330
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	309.301	339.895
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-1.361.178**	**198.631**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**36.164**	
Impôts			670/3	36.164	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-1.397.342**	**198.631**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-1.397.342**	**198.631**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-1.676.196**	**-278.854**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-1.397.342	198.631
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-278.854	-477.485
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-1.676.196**	**-278.854**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	**XXXXXXXXX**	**723.917**
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002	61.051	
Amortissements		8003	406.091	
Autres	(+)/(-)	8004	-55.273	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		(20)	**323.604**	
Dont				
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement		200/2	323.604	
Frais de restructuration		204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**666.036**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031	666.036	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	**0**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**630.579**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	14.420	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042	-311.353	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**333.646**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**313.299**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	43.831	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112	-121.768	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**235.362**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**98.284**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**1.699.322**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	7.497	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182	-1.515.344	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**191.475**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**849.778**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	18.889	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312	-692.937	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**175.730**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**15.745**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**521.401**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	9.919	
Cessions et désaffectations		8173	146.812	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**384.508**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**232.362**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	78.718	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	77.714	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**233.366**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**151.142**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	**XXXXXXXXXX**	**55.134**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164	0	
Cessions et désaffectations		8174	55.134	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	**0**	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	**XXXXXXXXXX**	**35.250**
Mutations de l'exercice				
Actés		8274		
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304	35.250	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	**0**	
DONT				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252	0	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**1.287.381**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	34.665	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185	-72.266	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**1.249.780**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**327.589**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	98.738	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315	-46.306	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**380.021**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**869.759**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	**XXXXXXXXX**	**438.565**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	825.329	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-855.441	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	**408.453**	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	**408.453**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**14.704.073**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361	2.627.311	
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**17.331.384**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**17.331.384**	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	**850.216**
Mutations de l'exercice				
Additions		8581	125.000	
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)	**975.216**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**43.308**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593	1.400	
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**41.908**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
CORPORATE UNIT 0642906102 Société anonyme Rue Campagne du Moulin 53 4470 Saint-Georges-sur-Meuse BELGIQUE	Actions	6.149	99,99		2020-12-31	EUR	21.164	-4.072
Fact Services 0864601877 Société privée à responsabilité limitée Route du Condroz 119 4031 Angleur BELGIQUE	Actions	186	100		2020-12-31	EUR	-781.860	-423.127
Fact Training Center - Centre d'Instruction et des Métiers de la Sécurité et du Gardiennage 0479574037 Rue de la Station 19 1300 Wavre BELGIQUE	Actions	186	100		2020-12-31	EUR	127.608	61.394
PROTECTION UNIT 0457632142 Société privée à responsabilité limitée Rue Campagne du Moulin 53 4470 Saint-Georges-sur-Meuse BELGIQUE	Parts	750	100		2020-12-31	EUR	1.086.817	240.670
PROTECTION UNIT EVENTS 0474820938 Société à responsabilité limitée Rue Campagne du Moulin 53 12 4470 Saint-Georges-sur-Meuse BELGIQUE	Actions		100		2020-12-31	EUR	-195.844	-107.021
PROTECTION UNIT FLANDERS 0628735786 Société anonyme Posthofbrug 6-8 5/13 2600 Berchem (Antwerpen) BELGIQUE	Action	1.000	76		2020-12-31	EUR	423.242	33.496

PROTECTION UNIT LUXEMBOURG LU Sàrl Rue Geespelt 26 3378 Livange LUXEMBOURG	Parts		100		2020-12-31	EUR	-621.669	-8.631

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	3.936.400
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	3.936.400	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	2.618
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.599.378
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	68.245
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	142.860
Etablissements de crédit	8841	1.388.273
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**1.599.378**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	10.327.338
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	3.544.092
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	666.660
Etablissements de crédit	8842	6.116.586
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	1.976.882
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**12.304.220**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	1.200.157
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	1.099.295
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	100.862
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**1.200.157**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	13.930.669
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	4.711.631
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	738.092
Etablissements de crédit	8962	8.480.946
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	**13.930.669**

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	40.798
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	3.604.341

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	0	3.197.748
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	8	612
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	10	501,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	16.319	846.106
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	260.038	16.127.191
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	203.925	7.261.134
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	209.164	3.610.271
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		106.257
Reprises		9113	5.868	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	10.133	33.785
Autres		641/8	2.286.259	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		17
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		33.365
Frais pour la société		617		991.322

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76		
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		**4.225**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		**4.225**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		4.225
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	**36.164**
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	36.164
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	1.277.916	1.921.622
Par la société	9146	2.419.387	6.505.625
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	1.456.265	4.336.488
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	165.000
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	4.785.000
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	16.431.374
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	1.200.000
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Codes	Exercice
9220	

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**18.306.600**	**15.554.289**
Participations	(280)	17.331.384	14.704.073
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	975.216	850.216
Créances	9291	**2.687.383**	**2.215.543**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.687.383	2.215.543
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**1.193.169**	**3.135.525**
A plus d'un an	9361	805.194	1.372.002
A un an au plus	9371	387.975	1.763.523
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	Exercice
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	**416.667**
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**13.815**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D EVALUATION

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans le code des sociétés et dans son arrêté royal d'exécution, dont il est superflu de reproduire ici le texte. Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans les cas où elle laisse le choix à l'entreprise, le conseil de gérance a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après. Conformément aux dispositions légales en vigueur, il ne pourra être dérogé aux présentes règles d'évaluation qu'après décision expresse des mandataires. Dans la mesure où les mandataires jugent que les cas d'évaluation non expressément prévus dans les présentes règles ne présentent pas une importance suffisante à nécessiter une décision additionnelle ou modificative, ceux-ci seront réglés par des méthodes similaires à celles qui figurent ci-après, sans qu'il en soit fait mention spéciale dans le livre des inventaires et dans le résumé des règles d'évaluation accompagnant les comptes annuels. ACTIF

1.1.Frais d'établissement et frais de restructuration Les frais suivants sont portés à l'actif : -Frais d'augmentation de capital -Frais de restructuration. Ces frais sont amortis au taux annuel de 33,33% ou 20 %.

1.2.Immobilisations incorporelles Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport. Les taux d'amortissements pratiqués sont de 10 à 33%.

1.3.Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, aux taux fiscalement admis, sur base de la durée de vie probable, soit: 1.Terrains et constructions, aménagements : de 3 % à 20 % 2.Installations, machines et outillage :de 6,6 % à 33 % 3.Matériel et mobilier de bureau :de 6,6 % à 33 % 4.Matériel roulant :de 20 % à 50 % 5.Matériel roulant en leasing :de 20 % à 33 % 6.Autres immobilisations :de 10 % à 33 % Les immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même sont valorisées à leur coût de revient. Celui-ci s'obtient en ajoutant au prix d'acquisition des matières premières, des matières consommables et des fournitures, les coûts de fabrication directement imputables à ces actifs (y inclus le coût de la main d'œuvre).

1.4.Immobilisations financières Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires, et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer et corrections de valeurs y afférentes. Les montants non appelés sur participations et sur actions et parts sont mentionnés distinctement dans l'annexe. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre est effectuée de façon à refléter, de manière aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée. La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre. Elle peut être basée sur l'un ou l'autre des critères traditionnellement utilisés pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre eux. La méthode d'évaluation retenue pour un titre, est employée systématiquement d'exercice à exercice, sauf si l'évolution des circonstances conduit à retenir une autre méthode. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'annexe. Lorsque cette évaluation fait paraître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait l'objet antérieurement de réduction de valeur. Les

créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5.Stocks et commandes en cours d'exécution

1.5.1.Stocks 1.5.1.1.Valorisation Les marchandises (stock magasin) sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Les mouvements sont enregistrés suivant la méthode d'individualisation du prix de chaque élément ou à la valeur de marché si elle est inférieure. 1.5.1.2.Réductions de valeur Pour les approvisionnements, matières consommables, fournitures et les marchandises, des réductions de valeur sont actées lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition définis ci-dessus. De plus les stocks en magasin (marchandises) font l'objet de réduction de valeur pour tenir compte de la vétusté de certains de ceux-ci. Les coefficients d'abattement appliqués varient suivant la nature du bien concerné. 1.5.1.3.Commandes en cours d'exécution Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient ; celui-ci inclut tant les frais directs qu'indirects. Les frais indirects sont couverts sur base de la valorisation des heures de main d'œuvre. Le taux horaire appliqué aux heures de main d'œuvre doit couvrir : -Le coût direct des ouvriers productifs -L'amortissement des machines de production -90 % de la charge locative (part estimée relative à l'atelier) -90 % des frais d'énergie et de consommation d'eau -Les coûts d'entretien du matériel -Le petit outillage -L'enlèvement des déchets

1.6.Créances à plus d'un an et créances à un an au plus Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale. Les créances font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis. Les règles d'évaluation en devises leur sont applicables.

1.7.Placements de trésorerie - valeurs disponibles Les placements de trésorerie sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires inclus. Si leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à leur valeur comptable, ils font l'objet de réduction de valeur. Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Les règles d'évaluation en devises sont applicables à ces deux rubriques.

1.8.Comptes de régularisation Les charges, exposées pendant l'exercice, imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont inscrites dans les comptes de régularisation (charges à reporter) à concurrence de la quote-part relative à l'exercice ultérieur. Différents projets en développement sont comptabilisés par projet dans un compte distinct de charges à reporter. Ces dernières subiront une imputation au compte de résultat durant les exercices ultérieurs suivant le rythme de réalisation futur du projet. La quote-part de prise en charge sera basée sur l'état d'avancement du business plan réalisé par projet. Les revenus ou fractions de revenus, dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont comptabilisés pour le montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause (produits acquis).

PASSIF

1.9.Provisions pour risques et charges A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et/ou des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

1.10.Dettes à plus d'un an et dettes échéant dans l'année Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les règles d'évaluation en devises leur sont applicables.

1.11.Comptes de régularisation Les charges qui seront enregistrés au cours d'un exercice ultérieur mais dont une fraction de celles-ci est imputable à l'exercice, sont inscrites dans les comptes de régularisation (charges à imputer) à concurrence de la quote-part relative à l'exercice. Les produits, encaissés pendant l'exercice, relatifs en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont inscrits dans les comptes de régularisation (produits à reporter) à concurrence de la quote-part relative à l'exercice ultérieur.

1.12.Principes généraux applicables à l'évaluation des actifs et passifs libellés en devises Les éléments monétaires du bilan libellés en devise étrangère sont convertis en Euro sur base des règles suivantes : 1.12.1.En cours d'exercice En cours d'exercice, les opérations en devises sont converties en euros par application au cours du jour. 1.12.2.En fin d'exercice A la date de clôture du bilan, les éléments monétaires du bilan libellés en devises sont convertis au taux moyen du mois de clôture. *Un écart de conversion est enregistré sur les éléments d'actif et sur les éléments de passif. Seul l'écart net négatif est acté en charges financières au compte "écarts de convention".

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Comme requis par le CSA, la justification de la continuité de la société est expliquée dans le rapport de gestion publié

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

PROTECTION UNIT

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 JUIN 2022

Mesdames , Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

Pour rappel, en 2019, Protection Unit a acquis les actions de SGI et de Fact Group. L'année 2020 est une année de consolidation qui s'est concrétisée par l'intégration de SGI, son personnel, la revue de sa politique commerciale.

Le 1er avril 2021, nous avons finalisé un processus de consolidation entamé en novembre 2019 par l'apport de branche de l'activité gardiennage de l'ex Protection Unit SA vers l'ex Fact Security SRL devenu respectivement Unit group SA et Protection Unit SRL. Depuis, nous avons énormément renforcé la complémentarité de nos expertises, l'intégration de nos départements, et le développement et l'accompagnement de nos équipes. Nous avons également consacré une attention particulière aux outils et ressources nécessaires pour maintenir un haut degré d'exigence quant à la qualité de nos missions. Nos procédures et nos outils se sont adaptés progressivement en visant à mettre en place une structure la plus professionnelle possible et où l'humain reste notre préoccupation majeure.

La comparabilité des chiffres 2021 avec l'exercice 2020 est difficile à établir étant donné les changements conséquents que la société a mis en place courant 2021 à la suite de l'apport de branche d'activités qui a concrètement sorti toute l'activité gardiennage de la société Unit Group pour en faire une société holding.

1. Commentaires sur les comptes annuels :

Les comptes annuels de la société Unit Group se clôturant le 31 décembre 2021 dégagent une perte de l'exercice à affecter de 1.397.342 EUR. Le total du bilan s'élève à 26.244.791 EUR.

Cette perte doit s'apprécier dans un contexte d'une année difficile au niveau du groupe. En effet, l'année 2021, à plein d'égards, a été une année particulière. Comme dans beaucoup de secteurs, nous avons été impactés par la situation macro-économique générale. En particulier, nous avons manqué de main d'œuvre, nous avons atteint des records de taux de maladie et sursalaire à cause du Covid, nous avons dû équiper nos sites et agents, nous avons subi des indexations salariales sans pour autant pouvoir les répercuter à 100% à nos clients. Au niveau interne à l'entreprise, l'année 2021 a été l'année de la fusion effective entre le groupe FACT et PU. Cela a engendré des coûts de remplacement de matériel et d'équipements qui ont été sous-estimés ainsi que la mise en commun des ressources informatiques par la fusion des outils de travail et la constitution des équipes de back office et de management en ayant à

cœur de diffuser les valeurs de l'entreprise et du groupe Protection Unit. Dès lors, les moins bons résultats engrangés par les filiales n'ont pas rapporté les dividendes escomptés à la société du groupe.

Comptes de l'actif :

Les *frais d'établissements* diminuent de 400.313 EUR par l'amortissement de ceux-ci.

Il s'agit de la prise en compte des frais de développement stratégique, en partie reclassifiée au départ de la rubrique des immobilisations incorporelles.

La variation des *immobilisations incorporelles et corporelles* découle de l'apport de branche d'activités et du transfert des équipements et biens liés à l'activité de gardiennage. Seuls restent dans la holding les investissements liés aux aménagements de bureaux, mobilier, matériel ainsi que des immobilisations en cours pour le développement de projet informatique et immobilier.

Les *immobilisations financières* augmentent de 2.750.911 EUR. Il s'agit d'une part de l'acquisition des participations Protection Unit Luxembourg et Protection Unit Events détenues par Protection Unit et par la rémunération de l'apport de branche d'activités.

Les *créances à plus d'un an* diminuent de 373.768 EUR à la suite du remboursement de celles-ci.

Les *créances à un an au plus* diminuent à concurrence de 6.197.481 EUR, essentiellement du fait qu'il n'y a plus d'activité de vente de gardiennage.

Comptes du passif :

Les capitaux propres de l'entreprise diminuent de 1.397.342 EUR. Cette diminution est la résultante de l'affectation du résultat de la période.

Les dettes diminuent globalement de 5.941.968 EUR et s'élèvent à 23.957.912 EUR

Cette variation s'explique par :

- Le recours à des financements extérieurs
- de paiements postposés dans le cadre des aides COVID
- La reclassification en long terme de certaines dettes intra-groupe
- Le transfert de crédits liés à l'apport de branche d'activités

Comptes de résultats :

Par rapport à l'an dernier, le compte de résultats ne reprend que les prestations envers les filiales dans le cadre de son activité d'holding et les coûts supportés par la holding pour le groupe.

Cela explique donc la variation des ventes et prestations entre 2020 et 2021 ainsi que les frais de salaires y liés puisque les agents de gardiennage et autres services annexes ont fait l'objet de l'apport de branche d'activités.

La perte d'exploitation découle principalement des frais d'amortissements d'investissements en lien avec la société mère et de frais de support aux filiales dans le cadre d'un renforcement et d'une optimalisation de sa structure et stratégie. L'endettement en lien avec les participations est également resté au niveau de la société holding ce qui explique le niveau des frais financiers.

2. **Evolution des affaires et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur la société** :

La société mère envisage de continuer sa croissance et sa diversification en Belgique mais également à l'étranger.

3. **Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Le groupe reste confiant en son avenir grâce à l'assise de sa marque et à sa progression en parts de marché.

Nous sommes par contre confrontés aux indexations multiples dans la CP 317, 6.8% déjà jusqu'en juin 2022 ainsi que par l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix et délais de livraisons de certains biens d'équipements

4. **Succursales :** néant

5. **Instruments financiers** : néant

6. **Justification de l'application des règles comptables de continuité**

Le bilan de la société affiche une perte reportée.

Il n'existe pas de risques de discontinuité. En effet le renforcement des fonds propres par l'augmentation en capital réalisée en 2020 confirme le souhait des actionnaires de pérenniser le groupe. Cette année 2021 comme rappelé plus haut, est une année avec des éléments non prévisibles qui ont affectés le groupe. Des mesures ont été prises par le management qui montrent déjà leurs effets positifs sur l'évolution favorable des résultats en 2022.

La société garde la confiance de son partenaire bancaire.

7. **Activité de recherche et développement :** Néant

8. **Conflit d'intérêts :** Néant

9. Affectation du résultat

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons d'affecter le résultat comme suit :

Résultat à affecter :	EUR	-1.397.342
Perte reportée de l'exercice précédent :	EUR	-278.854
Perte de l'exercice :	EUR	-1.676.196
Proposition d'affectation :	EUR	-1.676.196
Résultat reporté :	EUR	-1.676.196

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Tél.: +32 (0)87 69 30 00
Fax : +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

UNIT GROUP SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, a private limited liability company under Belgian law, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Tél.: +32 (0)87 69 30 00
Fax : +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont 51
B-4651 Battice

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SA UNIT GROUP POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de UNIT GROUP SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 6 juin 2022, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 août 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 2 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 26.244.791 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.397.342 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, a private limited liability company under Belgian law, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais

non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information

incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du non-respect des dispositions légales et statutaires relatives à la mise à disposition des documents aux actionnaires 15 jours avant l'assemblée générale conformément à l'article 7:132 du Code des sociétés et des associations et en matière de tenue de l'assemblée générale ordinaire dans les délais conformément à l'article 3:1 du Code des sociétés et des associations.

Battice, le 8 juillet 2022



BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christian SCHMETZ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	9,4	7,1	2,3
Temps partiel	1002	0,8	0,3	0,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	10	7,3	2,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	15.345	11.608	3.737
Temps partiel	1012	973	307	666
Total	1013	16.319	11.916	4.403
Frais de personnel				
Temps plein	1021	651.020		
Temps partiel	1022	46.587		
Total	1023	697.607		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	11.144		

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	501,2	419,1	82,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	846.106	722.457	123.649
Frais de personnel	1023	20.914.504	17.820.575	3.093.929
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	439.156	376.164	62.992

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	7	1	7,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	7	1	7,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4	1	4,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	2	1	2,8
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1
Employés	134	6	1	6,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	10		10
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	10		10
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	13	1	13,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	13	1	13,8
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1		1
Autre motif	343	12	1	12,8
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803	761	5813	221
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	761	58132	221
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)



PROTECTION
UNIT
EXPERT IN SERENITY

Rapport d'activités 2021
UNIT GROUP

Sommaire

5
Une année de transition, un premier rapport d'activités

9
Aux origines

12
Chiffres clés

15
Notre carte d'identité

18
Une priorité : l'activité aéroportuaire

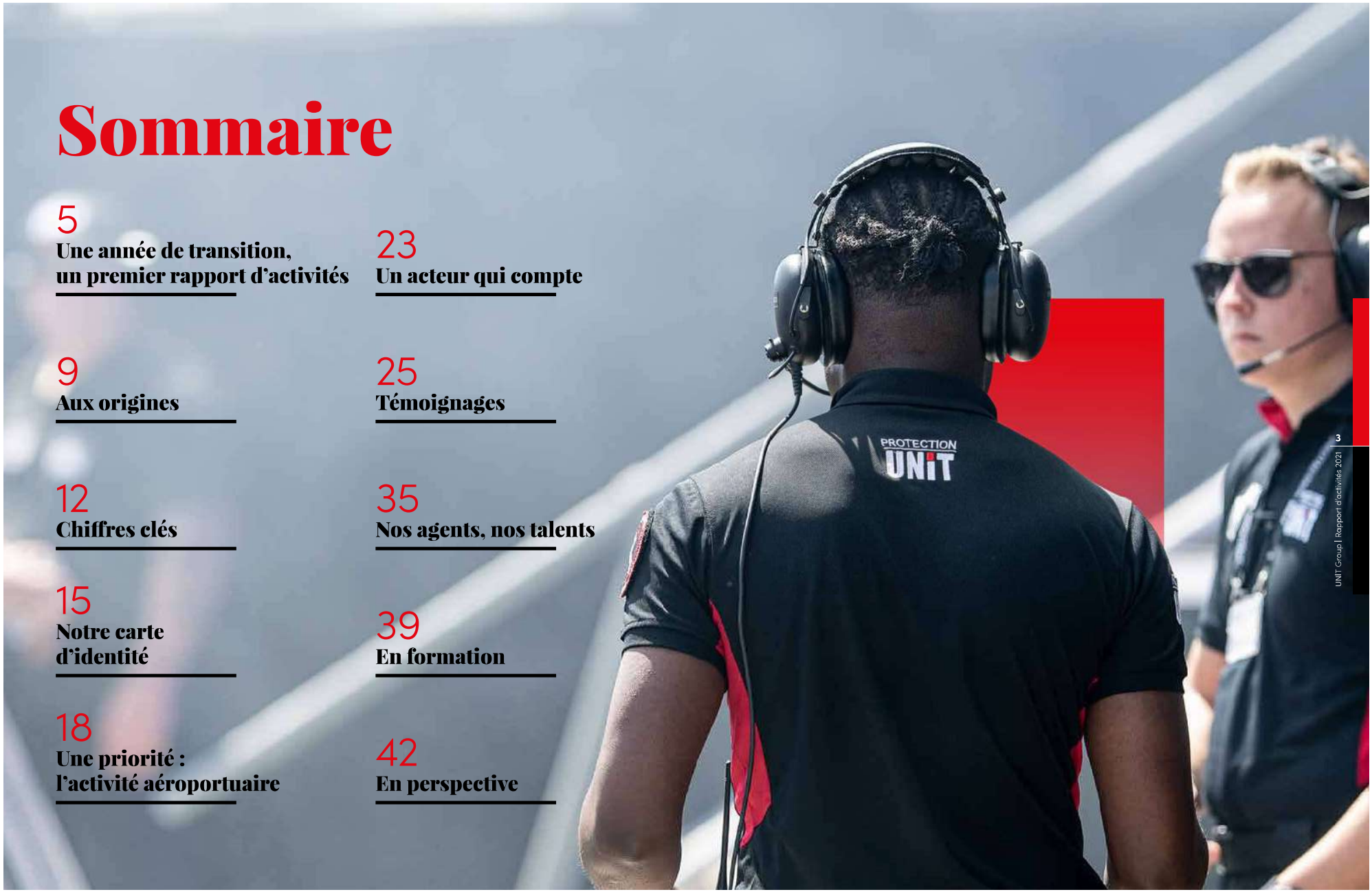
23
Un acteur qui compte

25
Témoignages

35
Nos agents, nos talents

39
En formation

42
En perspective





Une année de transition, un premier rapport d'activités

Depuis 2009, Protection UNIT a bien grandi et nous tenons, aussi bien pour les équipes que pour nos partenaires, à faire le bilan de nos activités. Par ce rapport, nous souhaitons prendre le temps de la pause afin de **nous rendre compte du chemin parcouru et réaliser que les efforts fournis** par nos équipes en interne ainsi que nos agents sur le terrain, en contact permanent avec nos clients et partenaires, **ont porté leurs fruits**.

1000
clients actifs

1050 %
Croissance 2017-2021

89 %
de satisfaction sur l'ensemble des contrats.

95%
de contrats reconduits



Nicolas De Angelis
CEO BeLux

2021, c'est l'année de la transition.
2022, ce sera celle de la reconnaissance de notre expertise et du développement de Protection UNIT.

Nous sommes heureux de la création de ce support de présentation, qui se veut le reflet de l'engagement de nos équipes. Et pour cela, nous les en remercions.

L'année 2021 a été riche en rebondissements, avec de nouveaux contrats et surtout une évolution positive en termes de croissance. Cependant, ce fut une année encore impactée par la crise sanitaire. Beaucoup d'événements ont été annulés ou reportés. Le taux d'absentéisme pour raisons médicales a fortement augmenté. Le recrutement de nouveaux agents a été compliqué. En 2022, notre domaine d'activités est d'ailleurs identifié comme étant « en pénurie » par les professionnels du secteur.

Mais c'est aussi, pour nous, une année de transition. 2021 a vu l'arrivée des équipes de FACT au sein de la famille Protection UNIT. Une fusion prend du temps et nécessite une grande préparation. La transition s'est bien opérée et aujourd'hui, nous travaillons sous le même drapeau. Cette fusion a permis également de rendre opérationnel notre centre de télésurveillance, un service complémentaire proposé à nos clients.

Nous parlons d'année de transition, car cela a demandé beaucoup d'investissements, tant financiers que humains. Et on constate que 2022 démarre sur de belles perspectives. Ce sera l'année du développement mais surtout de l'ancrage de notre notoriété, de la reconnaissance de notre expertise, au même niveau que nos pairs. Nous travaillerons également à l'uniformisation de nos processus internes, avec un focus tout particulier sur le bien-être de nos collaborateurs et notre implication dans une politique de Développement Durable en lien avec les « Sustainable Durable Goals* » défini par l'ONU.

Nous sommes fiers de faire partie de cette belle équipe, prometteuse de réalisation de grands défis. Nous nous dépassons au quotidien tout en restant cette entreprise familiale qui a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Cela ne doit pas changer, c'est notre ADN. Et ça, avec les équipes, nous nous y attellerons.

Nicolas De Angelis
CEO BeLux



Aujourd'hui, **Protection UNIT** est un créateur de sérénité, qui incarne **le nouveau visage de la profession.**



Aux origines

Passionné par le secteur de la sécurité, Samuel Di Giovanni crée Protection UNIT en 2009.

Dans le secteur, il y a de la place pour un nouvel acteur. Samuel Di Giovanni veut incarner celui-ci, mais pas n'importe comment. Après de nombreuses observations dans d'autres coins du monde, il souhaite développer son entreprise en s'appuyant sur des codes indispensables à ses yeux : la rigueur, une présentation impeccable, le sens du service et la discrétion. Dans le secteur HoReCa, où Samuel Di Giovanni a fait ses armes, la notion d'hospitalité est chevillée au cœur. Il veut transposer cette valeur au domaine d'activités : *« Protection UNIT devait transcender une image un peu dépassée du métier. Nous devions intégrer les notions de service et d'hospitalité. L'objectif est que l'expérience globale de nos clients et partenaires soit unique et ne se limite pas aux seuls aspects liés à la sécurité. »*

Quand il se lance, il travaille tout de suite à la formation de ses agents et il recrute des personnes qui partagent les mêmes valeurs et démontrent la même volonté. Pour lui, venir travailler dans ce projet doit être une vocation.

Les débuts sont tournés principalement vers l'évènementiel, case obligatoire étant nouveau dans le secteur. Des débuts rapidement couronnés de succès qui lui donneront une belle visibilité. Mais le groupe a l'ambition de se spécialiser dans d'autres domaines comme par exemple et notamment l'aéroportuaire, les administrations ou encore le secteur industriel.

Sérénité

ET D'EXPÉRIENCE ...

Dans le secteur, quelques grands acteurs se partagent la tête d'affiche. Ils sont reconnus depuis de nombreuses années. Ce n'est pas évident de se faire une place. Samuel Di Giovanni le sait mais croit en son projet. Il structure sa vision et la consolide en plan stratégique. Il s'entoure d'une équipe dirigeante et s'appuie notamment sur le professionnalisme de Nicolas De Angelis, qui deviendra son CEO quelques années plus tard.

Protection UNIT reprendra des partenaires en Flandre et à Bruxelles pour ensuite fusionner avec FACT. Avec patience, un peu, une vision très claire, mais surtout force de travail et de conviction, les marchés se décrochent et les références s'accrochent au tableau. « *Ce rapport d'activités est l'occasion de remercier les clients qui nous font confiance, et particulièrement ceux qui ont pris le risque de travailler avec un challenger.* »



2009

- **Création de Protection UNIT Belgique**

2010

- **Création du département Mobile UNIT**

2015

- **Leader sur le marché de l'événementiel en Belgique**

2017

- **Expansion et couverture nationale du territoire Belge**

2019

- **Croissance par acquisition SGI Société basée à Bruxelles avec 250 agents actifs**
- **Création de Protection UNIT Luxembourg**
- **Création de Protection UNIT Academy**

2020

- **Cap de 1000 agents actifs atteint**
- **Création du département Airport UNIT avec entrée sur marché aéroportuaire (Liege Airport / 240 agents actifs)**
- **Croissance par acquisition FACT GROUP + Missions armées avec 800 agents actifs**

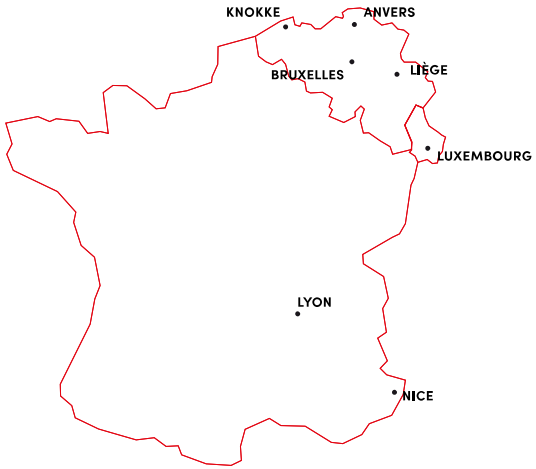
2021

- **Création du département MONITORING**

Depuis ses origines, **Protection UNIT a bien grandi et connait une forte croissance.** Et 2022 sera la vitrine des efforts réalisés depuis de nombreuses années.

Chiffres clés

Ces chiffres doivent s'apprécier dans un contexte d'une année difficile. En effet, Protection UNIT n'a pas été épargnée par la situation macro-économique en général même si certains secteurs d'activité, comme l'aéroportuaire, ont bien fonctionné. L'entreprise a été fort sollicitée pour pallier aux besoins logistiques liés à la pandémie comme par exemple les centres de testing, Centres de vaccinations, Prise de température par nos stewards dès la réouverture de grand évènements, Gestions de l'accueil des sans-abris dans de nombreux centres dédiés, renforcement important des équipes d'agents dans les milieu hospitaliers, etc. C'est la main d'œuvre en particulier qui a manqué. Le taux de jours de maladie a atteint des records. Les agents et les sites ont du être équipés. Protection UNIT a pris le parti de ne pas répercuter l'ensemble des couts sur les dossiers clients.



Par ailleurs, l'année 2021 a été celle de la fusion effective entre le groupe FACT et Protection UNIT. Cela a engendré des coûts de remplacement de matériel et d'équipements. Cela a demandé un accompagnement particulier des équipes, qui ont eu à cœur de diffuser les valeurs de l'entreprise.

En termes de commandes, l'entreprise à pu conclure de nombreux contrats, ce qui a permis de contrebalancer certains résultats. Le secteur aéroportuaire a bien démarré et ne cesse de croître.

Le Centre de formation a vu son nombre de formations repartir à la hausse.

3
Numéro 3 sur le marché belge de la sécurité

2.537K
Ebitda

1.445
Equivalents Temps Plein
Dont 1.257 en Belgique

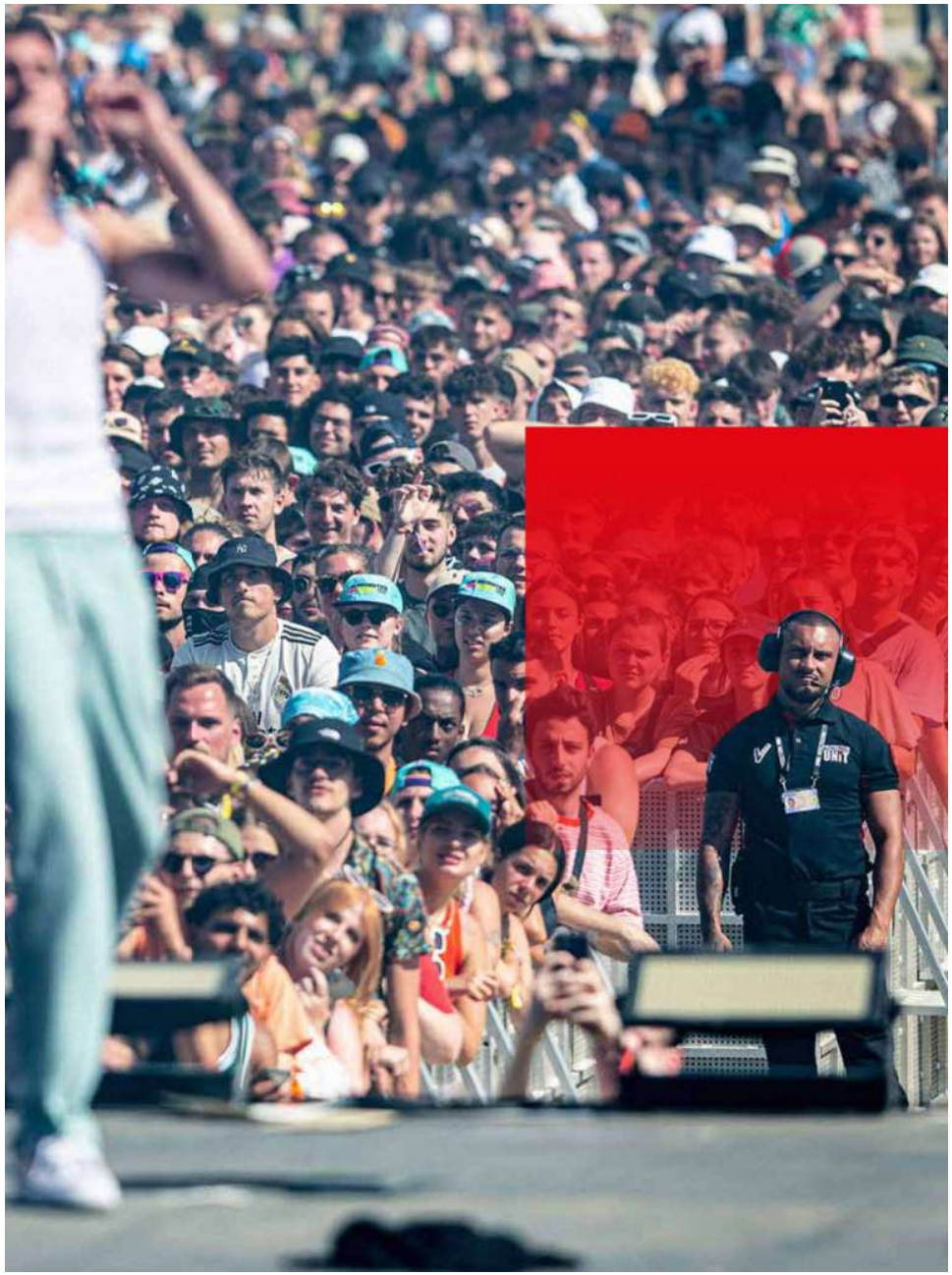
1230
jours de formation / an

81
81.551.874€ de CA consolidé en 2021 exclusivement réalisé sur la Belgique et le Luxembourg

751
formations / an

6055
élèves / an

80
formateurs



Notre carte d'identité

Notre Mission :

Chez Protection UNIT, nous avons pour mission d'être un expert en sûreté et sécurité, en proposant une gamme complète de solutions sur mesure pour répondre aux besoins de nos clients.

Notre Vision : Créateur de sérénité

Chez Protection UNIT, nous proposons les solutions de gardiennage et de sûreté les plus qualitatives du marché.

Nous avons à cœur de former nos agents avec et aux dernières technologies. Nous assurons une veille stratégique pour capter les évolutions du marché et intégrons cela dans une offre de service adaptée à la réalité de terrain de nos clients.

Nous conservons l'esprit familial instauré dès la création de l'entreprise. Nous veillons à assurer une relation de proximité permanente avec nos équipes et nos clients.

Protection UNIT s'inscrit dans une démarche de Développement Durable, dans le respect de l'environnement.

Nous sommes de véritables créateurs de sérénité, pour nos clients et nos partenaires.

Sûreté

Nos Valeurs :

Partie intégrante de l'ADN de Protection UNIT, **elles fixent le cap et garantissent la cohérence de notre projet d'entreprise.** Nos valeurs ne sont pas qu'une série de mots vides de sens, il s'agit véritablement de notre code génétique.

HOSPITALITY

L'accueil et la valorisation du capital humain anime chacun de nos collaborateurs au quotidien. Protection UNIT met un point d'honneur sur l'application de cette notion d'Hospitalité. Nos agents sont formés de façon continue afin de préserver un service optimal. En plus d'être compétents, les agents Protection UNIT sont des agents polis et souriants.

AGILITY

La flexibilité et la capacité d'adaptation sont des valeurs fondamentales pour Protection UNIT. Cette volonté de pouvoir se remettre en question est primordiale pour répondre aux besoins de nos clients de façon réactive et toujours positive.

TRUST

La confiance, l'intégrité et la loyauté sont ancrées dans les gènes de la culture d'entreprise chez Protection UNIT. La confiance réciproque est un élément impératif pour une collaboration saine et efficace.

CARE

Nous mettons le bien-être de nos collaborateurs au centre de nos préoccupations, en proposant, notamment, des postes et des équipements adaptés aux besoins de chacun. Nous prenons soin de nos agents et de nos clients. Des enquêtes de satisfaction sont organisées régulièrement afin de comprendre les besoins et de permettre de nous adapter.

HUMANITY

Avec presque 3.000 collaborateurs, la richesse du groupe repose sur le capital humain. Chez Protection UNIT, nous valorisons le respect, la diversité culturelle et la solidarité. Nous faisons de nos différences des atouts et cette diversité se vit au quotidien sur le terrain dans chacune de nos activités. Nos agents sont des femmes et des hommes de cœur, passionnés par leur métier.

INNOVATION

Protection UNIT innove sans cesse. Qu'il s'agisse des solutions innovantes ou des technologies de pointe, nous ne sommes pas les observateurs du changement, nous le créons. Nous nous positionnons, comme un créateur de sérénité. Notre volonté est que la technologie puisse accompagner l'humain pour mieux se protéger, pour mieux protéger tous ceux qui nous entourent.

Nos Solutions











Une priorité : l'activité aéroportuaire

Les autorités nationales et européennes imposent des normes très strictes aux sociétés de sécurité. Ces conditions prennent du temps et demandent une attention de tous les instants. Les agents de sûreté, et non des agents de sécurité, sont triés sur le volet et suivent un parcours de formation et d'intégration des plus normatifs qui soit.

Hospitalité



Houssain OUCHEN,
Responsable du département aéroportuaire.

> Chez Protection UNIT, l'activité aéroportuaire est en plein boom. C'est un des secteurs d'activités les plus sécurisés au monde. Et nos équipes travaillent au quotidien pour répondre aux défis de nos clients, en toute sérénité.

Une fois ce chemin effectué, de nombreux contrôles sont encore réalisés au quotidien par les responsables d'équipe et l'équipe qualité Protection UNIT. D'autres sont pratiqués régulièrement de manière spontanée et aléatoire par les clients et les autorités après 6 mois, un an et deux ans.

L'avantage de ce processus est une accréditation européenne pour les agents, leur permettant de pouvoir intervenir dans de nombreux endroits du Vieux Continent. Et se développer davantage à l'international est une des aspirations stratégiques de Protection UNIT. Evidemment, une formation spécifique aux lieux, aux clients, est également nécessaire.

Très complexe, très exigeant, très technique, cette activité aéroportuaire est au cœur des ambitions de Protection UNIT. En 2021, la société a décidé d'organiser de manière systématique tous les mois les formations dites « basiques ». De cette manière des agents de réserve sont prêts. L'entreprise anticipe les besoins de ses clients dans le secteur et peut répondre aux demandes dans les plus brefs délais. Il faut néanmoins pouvoir attirer et recruter de nouveaux collaborateurs, chose pas toujours évidente malgré une notoriété grandissante.

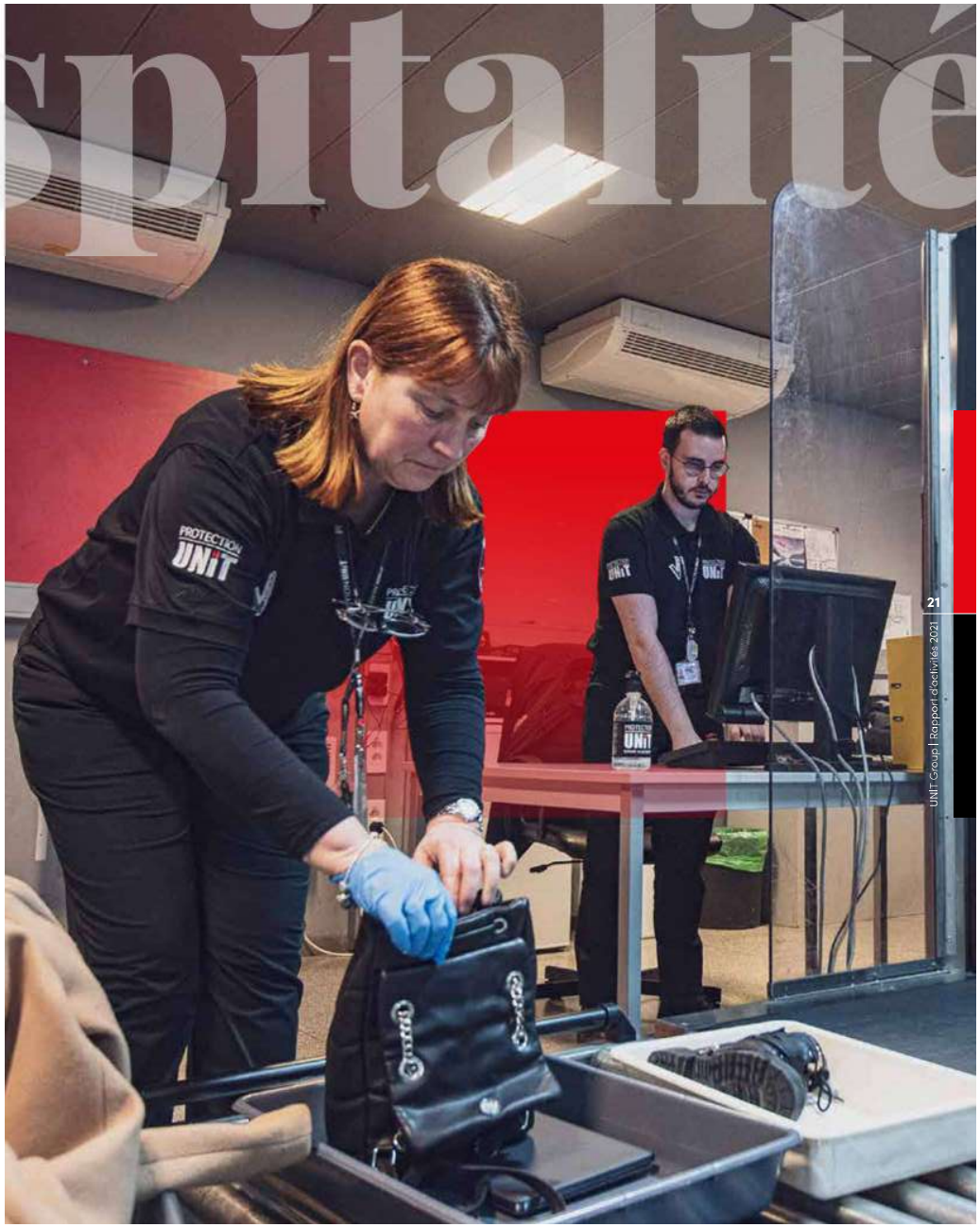
La crise COVID a bien évidemment impacté l'activité, mais pas nécessairement dans le même sens que celui subi par la population. Liège Airport étant devenu en 2020 la plateforme européenne de transit du matériel sanitaire, le besoin en sûreté et sécurité a été d'autant plus essentiel. En 2021, Protection UNIT a atteint un taux de croissance de 40% dans ce secteur. De nouveaux clients, de nouvelles activités sont venues s'implanter sur le site de l'aéroport liégeois. Ce fut une année incroyable à tous points de vue.

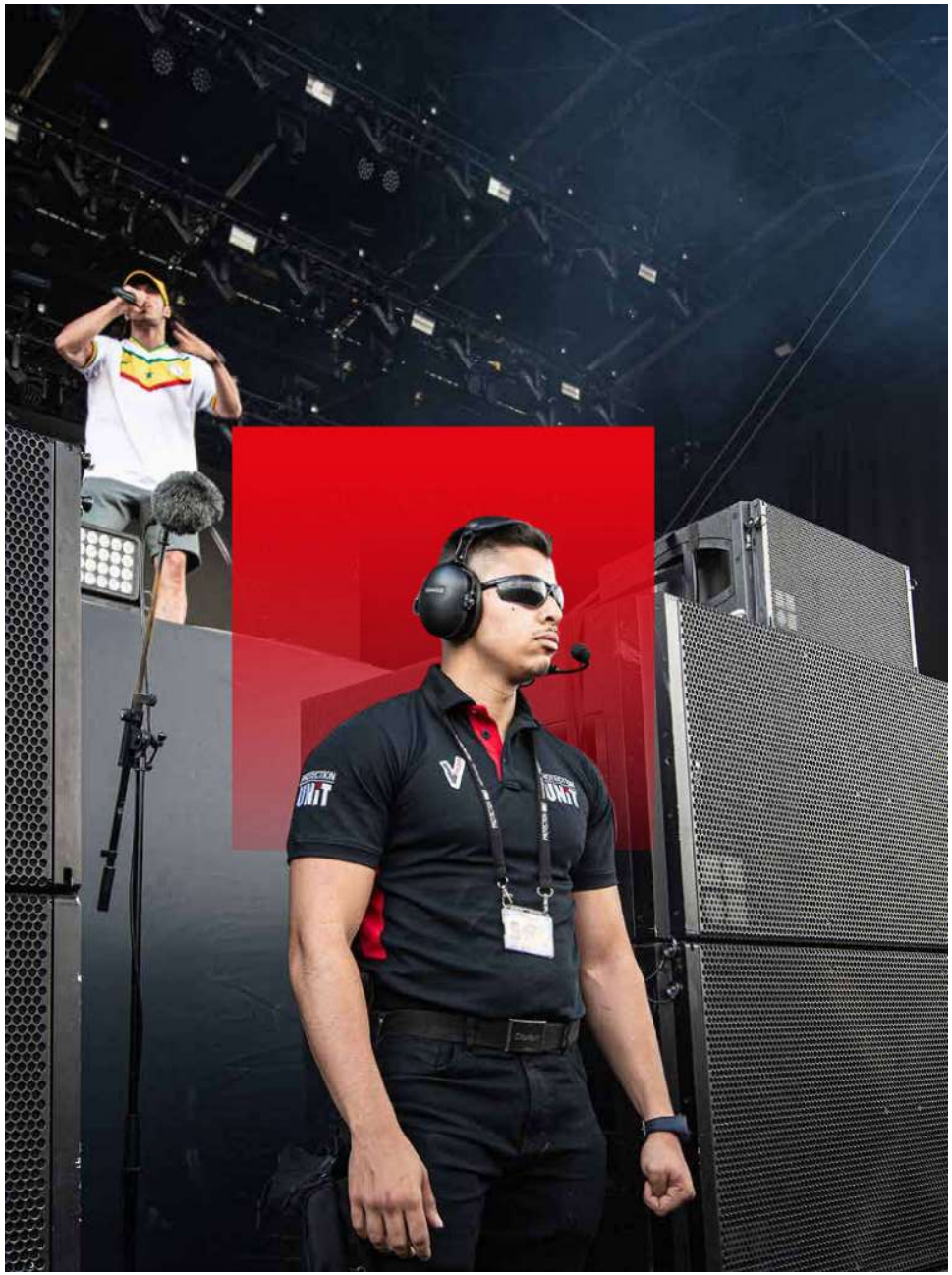
« Nos agents vivaient la crise, comme tout le monde, dans leur sphère privée et devaient, en même temps, assurer une cadence exponentielle au niveau de leur travail quotidien. Cela n'a pas été évident chaque jour de jongler avec les deux rythmes de vie. Ils ont tenu bon et ont fait un travail exemplaire. »

Protection UNIT a donc été très visible sur le terrain, ce fut un gage de qualité et de reconnaissance pour d'autres sociétés, demandeuses de soutien. Les contrats se sont enchaînés. Les engagements et les formations ont dû être très rapides, une raison supplémentaire de décider d'organiser les formations de premier niveau mensuellement.

Avantage mais challenge à relever ! Pour cela, Protection UNIT a pu compter sur son Centre de formation. L'équipe a été d'une aide précieuse et d'une efficacité adéquate, d'autant que le besoin en ressources humaines fut très important et le niveau de formation devait être à la pointe. Ceci a nécessité de nombreuses adaptations et une mise à niveau indispensable.

Ce sera d'ailleurs un des gros enjeux de 2022 : continuer à travailler le développement de compétences des agents, avec des recrutements de qualité et un encadrement de confiance.





Un acteur qui compte

Protection UNIT, comme toute entreprise, ne serait rien sans ses clients. Evidence ! Mais certains d'entre eux, plus particulièrement, ont permis à la société d'être là où elle se trouve en ce moment. C'est en suivant une stratégie bien ficelée par Samuel Di Giovanni, son fondateur, que Protection UNIT a décroché des références, dans des secteurs inaccessibles jusqu'ici.



Nicolas Van Ysendyck, Directeur Commercial

Nicolas Van Ysendyck, Directeur Commercial : *« Historiquement, quand nous avons décroché Liège Airport, cela avait toujours été assuré par les géants du marché de la sécurité. Jamais personne n'aurait imaginé qu'une société belge allait pouvoir les concurrencer. Mieux : une société belge avec des capitaux entièrement belges. On l'a fait ! »*

Il y en aura d'autres, comme les chemins de fer Luxembourgeois ou du retail dans la Province du Luxembourg.

En 2021, le constat commercial est clair et le challenge d'autant plus grand, puisque la société fusionne avec FACT. Il va falloir assoir cette réputation grandissante et garder les contrats qui passent sous l'effigie de Protection UNIT. C'est une année de sensibilisation, avec un niveau de qualité jamais égalé. *« Des indicateurs de performance que je m'impose personnellement et que je donne à mes équipes. Le taux de renouvellement est de 95%. Je suis content. »* C'est dans ce contexte que le secteur académique et celui des hôpitaux entrent en jeu. La société acquiert de belles références, le département commercial déploie sa stratégie et se positionne sur des parts de marchés spécifiques. Il y a un effet boule de neige, la réputation qui précède. Protection UNIT est un opérateur à qui on fait confiance et qui est consulté. Dorénavant, c'est un acteur qui compte.



Témoignages

Erasme

Shopping Rive Gauche Charleroi

ULB

Bierset

Erasme*

JEAN-MARC SWINNEN,
Dirigeant stratégique service interne de gardiennage

Secteur :
HOSPITALIER

Date du contrat :
2019

Le client

L'H.U.B regroupe l'Hôpital Erasme, l'Institut Jules Bordet et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF), à l'initiative de la Ville de Bruxelles et de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Ce projet permet de créer un grand pôle hospitalier universitaire garantissant à la fois des soins de santé de haute qualité et accessibles à tous ainsi que l'excellence dans la formation et la recherche.

L'H.U.B compte 1.420 lits d'hospitalisation et plus de 6.000 membres du personnel, dont 840 « équivalents temps plein » (ETP) médecins et 3.975 ETP non médicaux. L'H.U.B a pour ambition d'offrir à l'ensemble des membres du personnel un cadre de travail épanouissant et attractif, avec des possibilités de formation et d'évolution professionnelle.

Le besoin

Dans le cadre du suivi des attentats de Bruxelles, la Belgique a mis sur pied un programme de vigilance dans les endroits clés, comme les hôpitaux. A Bruxelles, Erasme ne déroge pas à la règle et finit par créer son propre service de gardiennage en interne.

Depuis 4 ans, l'hôpital travaille avec une société de gardiennage. Dans le cadre de son développement, Protection UNIT reprend ce fournisseur et devient officiellement le partenaire de l'hôpital.

Comme partout, la crise COVID demande un renfort des équipes sur site. Erasme a besoin d'augmenter le nombre d'agents, surtout au niveau des urgences, notamment pour les pauses durant la nuit.

*devenu H.U.B. (Hôpital Universitaire de Bruxelles) fin 2021

La solution

Le service sous-traite ces prestations et bénéficie des compétences spécifiques de Protection UNIT. Les équipes mises à disposition sont déjà venues à Erasme ou sur d'autres sites hospitaliers de Bruxelles. Ils connaissent le secteur qui demande des attentions spécifiques.

Le partenaire de choix

Ce qui est mis en place est toujours très qualitatif. Au niveau des moyens techniques, ils déploient un matériel de pointe et largement au-dessus des autres prestataires. Les agents sont toujours tirés à 4 épingles. Et le contact opérationnel est personnel et très réactif.

Si Protection UNIT était un service de soins : la psychologie, les agents font preuve d'empathie, ils sont proches des gens et ont la volonté de protéger et d'aider.



Rive gauche accorde de l'importance au respect de l'environnement et à la protection du travailleur, sa santé. Avec Protection UNIT, c'était chose faite.

Shopping Rive Gauche Charleroi



JEAN-MARIE VERPOORTEN,
Facility manager

Secteur :
CENTRE COMMERCIAL - COMMERCE DE GROS ET DETAILS

Date du contrat :
2020

Le client

Rive Gauche est le centre commercial au cœur de la ville de Charleroi. Avec ses 90 commerces répartis sur 3 niveaux pour un total de 39.000 m², le Passage de la Bourse et la Place Buisset, il est le point de départ d'un nouveau style de ville et de vie depuis 2017.

Le besoin

Rive gauche a l'obligation de faire un appel d'offres public tous les 3 ans pour assurer la sécurité du site, de ses espaces commerciaux et de ses visiteurs. Concrètement, cela concerne la surveillance et la protection des clients, des bâtiments et des installations, en cas de vol, délinquance, dégradation ou simple problème technique. Les agents sont sur tous les fronts et permettent, si nécessaire, aux autorités et aux techniciens d'intervenir de façon adéquate.

La solution

Protection UNIT a repris tous les agents présents sur site avant. Ils ont assuré une continuité, tout en apportant du renouveau. Rive gauche accorde de l'importance au respect de l'environnement et à la protection du travailleur, sa santé. C'était chose faite. Au niveau organisation, ils sont venus avec des solutions techniques et du reporting efficace. Ils offraient également un seul point de contact, qui prenait en charge l'ensemble des demandes.

Le partenaire de choix

Protection UNIT crée une relation de confiance qui s'est avérée efficace à l'usage. Ils sont réactifs et extrêmement compétents. La logistique suit très bien les agents sur site. Les uniformes, le matériel, tout est réapprovisionné à temps.

Si Protection UNIT était un magasin : un magasin qui vendrait des produits de luxe.

ULB

Le client

Fondée en 1834, l'Université Libre de Bruxelles est une université multiculturelle, avec plus d'un tiers d'étudiants et de chercheurs étrangers. Elle est reconnue pour sa recherche de pointe : 4 Prix Nobel scientifiques, 1 Médaille Fields, 3 Prix Wolf, parmi ses chercheurs et anciens étudiants, sont autant de preuve de son excellence. C'est aussi 12 facultés, 2 écoles et 1 institut, qui couvrent toutes les disciplines. Fondée sur le principe du libre examen qui postule l'indépendance de la raison et le rejet de tout dogme, l'Université est restée fidèle à ses idéaux originels : une institution libre de toute tutelle, engagée dans la défense des valeurs démocratiques et humanistes.

Le besoin

L'ULB doit reconduire un marché public de gardiennage tous les 4 ans. Protection UNIT s'est lancé dans la démarche et a remporté la mise. Ce contrat concerne la sécurisation de tous les campus universitaires, les bâtiments, les biens et les personnes.

La solution

Il n'y a pas de solution miracle. Il s'agit de gardiennage classique mais avec des besoins particuliers et spécifiques au monde académique, notamment vis-à-vis des étudiants et du corps professoral. Ceux-ci doivent être considérés avec délicatesse et les agents doivent faire preuve de compréhension. Le partenaire de l'Université doit suivre des formations, par exemple sur sa culture et sur l'accueil des victimes en cas d'agression.

Ce n'est pas donné à tout le monde et les agents ont su rapidement s'adapter.

Le partenaire de choix

Protection UNIT a été choisi pour leur rapport qualité-prix. Ils ont remis une offre complète, détaillée, répondant aux attentes singulières de l'ULB.

Aujourd'hui, le management opérationnel connait bien le milieu universitaire pour être présent sur d'autres sites. Il est à l'écoute et réactif.

ERIC LANXNER,
Dirigeant Service Protection et Sécurité

Secteur :
ACADÉMIQUE

Date du contrat :
Contrat initial 2019 reconduit en 2021 pour une durée de 4 ans

Si Protection UNIT était une discipline enseignée : la sécurité sans aucun doute !





Liège Airport

MAUD BRAHY,
Head of Security

Secteur :
AÉROPORTUAIRE

Date du contrat :
01/03/2020

Durée :
5 ans

Le client

L'aéroport de Liège est le premier aéroport Cargo en Belgique et le 6ème en Europe et traite plus d'un million de tonnes de marchandises par an créant environs 9 .100 emplois directs et indirects. Les objectifs à l'horizon 2040 sont d'atteindre 2,5 millions de tonnes et 16.000 emplois.

Liege Airport Security, filiale de la société de gestion de l'aéroport de Liège, est responsable de la mise en œuvre des mesures opérationnelles de sûreté sur le site liégeois en tant qu'exploitant au regard de la règlementation européenne en matière de sûreté de l'aviation civile qui fixe un cadre très contraignant et spécifique.

En tant que société anonyme de droit public Liege Airport Security doit également se conformer à la règlementation sur les marchés publics.

Le besoin

Liege Airport Security doit disposer des moyens humains et techniques en vue de protéger l'aviation civile en général et les installations aéroportuaires et les opérations qui s'y déroulent, en particulier, contre les actes intentionnels de malveillance dirigés contre elle.

Dans ce cadre, il est fondamental de toujours veiller à une application optimale de la règlementation et des procédures en matière de sûreté de l'aviation civile de manière à assurer la conformité de l'aéroport de Liège en la matière et un niveau de sûreté élevé.

L'activité prépondérante étant le traitement du cargo, par nature extrêmement variable et évolutive, une flexibilité maximale est requise pour atteindre la plus grande efficacité opérationnelle.

La solution

Liege Airport Security recourt tous les 3 à 5 ans à la sous-traitance à une société de gardiennage via un marché public de services. Le dernier marché attribué en 2019 à Protection UNIT a démarré en mars 2020.

Pour faire face aux exigences particulières du milieu aéroportuaire, Protection UNIT a déployé d'importants moyens, notamment en termes de recrutement et de formation des agents.

Ainsi, au démarrage en mars 2020, 140 équivalents temps plein ont été affectés à l'exécution des missions de sûreté sur l'aéroport de Liège et les effectifs ont augmenté de manière constante en raison de l'évolution de l'activité de l'aéroport pour atteindre en juin 2022 le nombre de 270 agents.

Protection UNIT a également créé la UNIT ACADEMY au sein de laquelle des formateurs certifiés par l'autorité nationale compétente dispensent tant les cours liés à la loi sur le gardiennage que les cours spécifiques imposés par la règlementation européenne en matière de sureté de l'aviation civile.

Le partenaire de choix

Une réelle relation de partenariat s'est instaurée entre Protection UNIT et Liege Airport Security qui s'est révélée fondamentale dans le développement de divers projets menés dans le cadre de l'expansion de l'aéroport de Liège.

Il faut souligner également la grande réactivité dont a su faire preuve Protection UNIT face à des situations nouvelles et imprévues, dont la gestion de la crise sanitaire qui a nécessité la mise à disposition d'effectifs supplémentaires et l'adaptation de nombreuses procédures opérationnelles.

Protection UNIT a également fait preuve d'une réactivité exceptionnelle en vue de s'adapter aux variations constantes du volume d'activité.



La Direction, en étroite collaboration avec le management de proximité, planche sur une politique générale de bien-être de son personnel.



Nos agents, nos talents

Protection UNIT, C'est avant tout une équipe, des talents. L'esprit de famille règne au sein de l'entreprise. Et comme le dit son fondateur Samuel Di Giovanni « Venir travailler chez Protection UNIT doit être une vocation » L'humain est au centre des priorités et nos collaborateurs ne seront jamais des numéros. Chaque agent compte et chaque agent a sa place. C'est une vision fondamentale qui commence dès le processus de recrutement.

Depuis plusieurs années, la société a renforcé son équipe managériale. Des personnes d'expérience ont rejoint l'aventure, convaincues par le projet.

Mais comme d'autres secteurs d'activités, la difficulté de recruter de nouveaux agents est bien présente. Là où Protection UNIT décide de se différencier, c'est d'accorder d'avantage d'attention sur le personnel en place et d'en faire de véritables ambassadeurs. Des plans d'intégration et de formations sur-mesure sont déployés. La Direction, en étroite collaboration avec le management de proximité, planche sur une politique générale de bien-être de son personnel. Ils soutiennent ensemble les objectifs de Développement Durable définis par l'ONU*.

En parallèle, le département des Ressources Humaines veille à améliorer son processus interne de recrutement en assurant un suivi rapide et efficace des candidatures. Un partenariat étroit avec les départements des Opérations est instauré. La gestion des Talents se fait directement sur le terrain. En début de semaine, les besoins sont vérifiés. En fonction de ceux-ci, les demandes sont actualisées. Les CV sont parcourus et analysés. Et des sessions de recrutement



Louise Fortemps,
Human Ressources Officer

***OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – INFOS SUR**
www.sdgs.be/fr

Famille

> L'ADN de Protection UNIT, c'est l'esprit familial qui y règne.

sont organisées chaque semaine afin d'anticiper les besoins. Dans la foulée de ces sessions, les nouveaux candidats rencontrent directement leur futur manager.

Louise Fortemps, Human Ressources Officer : « *Nous sommes là en tant que support pour faciliter le quotidien. Nous avons fluidifié le processus, ce qui a aidé le management opérationnel dans son recrutement pour répondre aux clients.* » **C'est une réussite pour l'entreprise, puisque le taux d'engagement au lendemain de ces rencontres est de 85%.**

D'autres mesures sont prises, comme offrir directement des contrats à durée indéterminée. S'engager dans ce métier demande de la patience, nécessite un investissement financier important et exige d'obtenir des autorisations officielles. Protection UNIT en est conscient et souhaite être dès le départ aux côtés de ses agents pour soulever certaines barrières.

« *Ce qui contribue également au bien-être des collaborateurs chez nous, c'est la mobilité interne. Nous veillons à développer les compétences de nos collaborateurs.* » Chaque collaborateur a la possibilité d'évoluer de façon verticale ou horizontale, de changer de département ou de devenir « *squad leader* ». Attaché à ses services, Protection UNIT s'engage néanmoins à maintenir leur employabilité. L'apprentissage des langues en est un exemple. Cela leur permet d'aller travailler dans d'autres régions du pays ou dans d'autres secteurs.

Attractive dans certaines zones géographiques, l'entreprise de sécurité cherche encore à se positionner dans d'autres. La fusion avec FACT a permis d'étoffer ses équipes sur la région bruxelloise, mais le défi d'attirer encore d'autres talents est bien présent.

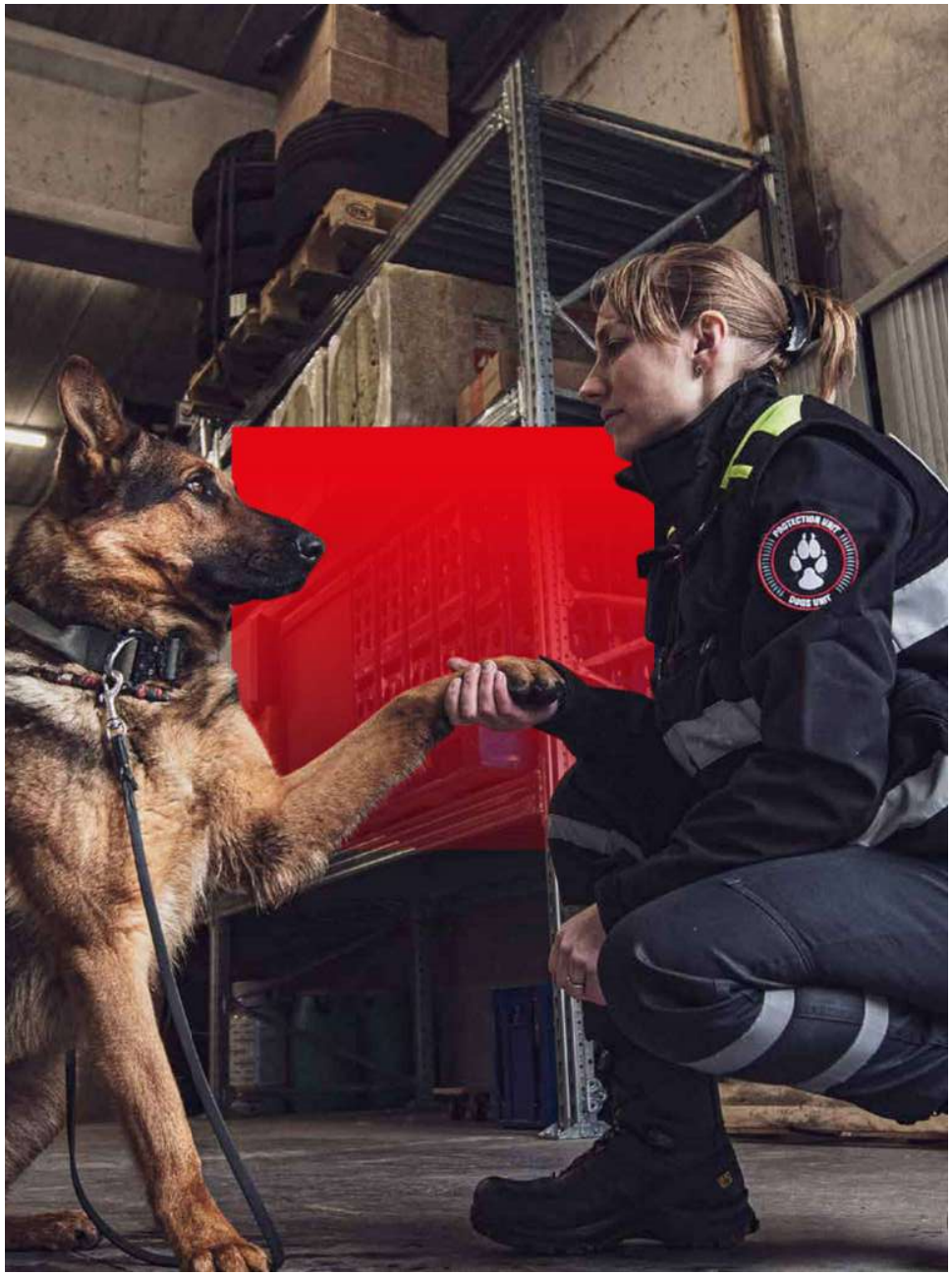
LA FAMILLE

Malgré la croissance, tous s'accordent au sein de l'entreprise que l'ADN de Protection UNIT, c'est l'esprit familial qui y règne. Les valeurs sont présentées et partagées avec tous ceux qui s'y engagent. Et la Direction y tient ! Elle souhaite garder ces fondamentaux et passe du temps afin que ces valeurs percolent.

Les agents sont souvent loin du siège, fédérer les équipes demande une attention particulière. La fusion de 2021 a permis de réaliser un travail de fond sur l'engagement des collaborateurs sous une seule et même bannière.

Une enquête de satisfaction a également été menée sur un des plus gros sites de l'entreprise. D'autres sont déjà prévues. La croissance amorcée demande de poursuivre sur cette voie et **le département des Ressources Humaines s'attache à cette unité qui construit la famille Protection UNIT.** Autant de défis que se lance l'équipe Talents pour 2022.





En formation

L'année 2021 est l'année de transition pour Protection UNIT. Training*, le Centre de formation, quant à lui, a vu une augmentation nette du nombre de ses activités. Il a mis les bouchées doubles pour reprendre son rythme normal et suivre la croissance de l'entreprise. Le début de 2022 devrait permettre de stabiliser le nombre de formations « classiques » pour assurer la planification de nouvelles dans un second temps, grâce aux derniers agréments. Tout ceci ouvrant la porte à de nouveaux clients externes.



Aurélie Syne,
Directrice de Training

2021 est donc une grosse année en formation. L'intégration des équipes de FACT a demandé une remise à niveau de certains agents. La mise en place des formations aéroportuaires a nécessité beaucoup d'attention, d'autant que c'est un secteur stratégique à développer pour l'entreprise.

Historiquement, Training* est le Centre de formation agréé de FACT. Il a ouvert ses portes en 2006 et n'a eu de cesse de renouveler son programme pour rester à la pointe dans son domaine d'intervention. Pour ce faire, le Centre compte parmi ses formateurs des professionnels du terrain et veille à s'entourer d'experts. Cette volonté est accentuée dans le pôle aéroportuaire, où la Direction Générale du Transport Aérien (DGTA) doit valider le recrutement des formateurs. Les cours donnés sont remplis d'anecdotes, de cas concrets. Il y a beaucoup de

> Réactivité, flexibilité et écoute client, cela se ressent toujours.

2022 devrait être l'année de nouveaux agréments et de la préparation d'un nouveau catalogue de formations en ligne.

pratique. Les participants ont le sentiment d'être sur le terrain. C'est une détermination affichée par Protection UNIT : plus qu'une simple formation, instaurer un vrai échange avec les professionnels.

Training* propose d'étendre le panel de compétences du personnel actif dans la sécurité, la sûreté et la qualité. Cela passe par des formations techniques relatives aux obligations du métier mais également par des apprentissages de « savoir-être », comme l'intelligence émotionnelle ou la communication.

Elles se donnent au sein d'une même entreprise ou entre entreprises différentes. Pour cela, Training dispose de 2 sites de formation (Brabant wallon et Province de Liège) et d'une équipe mobile qui se déplace partout en Belgique, de la côte aux Ardennes. Les cours peuvent être donnés dans les 3 langues du pays. Le Centre démontre ainsi un caractère national.

Les formations sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent se mettre à niveau ou réorienter leur carrière. Suite à la crise du COVID, Training* a accueilli de nombreux nouveaux participants. Des agents sont venus compléter leur panel de formation obligatoire en fonction des activités qu'ils doivent exercer, mais aussi des personnes désireuses d'avoir accès à la profession. Les secteurs fortement impactés par la crise sanitaire, comme l'HoReCa, ont vu bon nombre de leur personnel se réorienter. *« Sur les 4 grands pôles qui constituent le programme de Training* (gardiennage, sécurité-incendie-secourisme, management et activité aéroportuaire), on a bénéficié d'un effet de balancier. Tous les pôles ont souffert sauf celui du gardiennage. C'est un secteur avec une certaine stabilité d'emploi. On reste souvent longtemps chez un même employeur, puisque les contrats sont généralement repris par l'autre prestataire. »*, explique Aurélie Syne, Directrice de Training.

Training* est vraiment un atout supplémentaire pour Protection UNIT. Il permet de former ses propres agents mais également d'engager les prochains. Et toutes les sociétés de gardiennage n'ont pas leur propre centre de formation. Toutefois, *« il n'y a pas d'obligation d'engagement. Ce n'est pas un chemin automatique. Le diplôme appartient au participant. »*

L'année 2022 sera la témoin de nouveaux agréments et de la préparation d'un nouveau catalogue de formations en ligne. Et, avec l'évolution constante de Protection UNIT, le nombre de prestations va doubler. La planification et l'engagement de nouveaux formateurs est donc prévus. A bon entendeur ...

* Centre de formation agréé via FACT Training

Confiance



Je suis une directrice comblée. Les retours d'élèves sont très positifs. On doit se démener pour avoir les contrats publics et les agréments, mais après le partenariat se crée.

6055
élèves / an

751
formations / an

80
formateurs

1230
jours de formation / an

En perspective

Protection UNIT a de grandes ambitions et déjà de belles perspectives pour le futur.
La vitesse de croisière est annoncée pour 2023 et l'objectif est de conforter sa place parmi les leaders en Belgique et en Europe.

La société vise la place de numéro 1 sur son territoire en renforçant notamment sa présence en Flandre. L'internationalisation sera également au cœur de la stratégie commerciale. Prendre le leadership sur le marché luxembourgeois dans un premier temps. Rentrer ensuite sur le marché français et s'ouvrir aux pays du Moyen-Orient. Pour atteindre cela, l'équipe mise sur le développement de nouveaux services, comme la cybersécurité et compte devenir une référence dans le domaine aéroportuaire en intégrant les nouvelles technologies. Mais le plus grand challenge de Protection UNIT sera de garder cet ADN, familial et proche de ses clients. Conserver son agilité pour réagir aux demandes de ses clients historiques sera une des clés. Pour ce faire, la gestion du changement est primordiale et le Comité de Direction en est conscient. Il travaille à un plan stratégique qui donnera l'occasion de structurer et développer toutes les initiatives actuelles et futures. L'objectif est d'offrir un service de protection d'excellence qui concilie nouvelles technologies, bien-être des employés et respect de l'environnement. Par ailleurs, pour mettre ceci en perspective, l'avis des clients et des agents est pris en compte. Il permet aux équipes de Protection UNIT de s'adapter et de s'améliorer.

Samuel Di Giovanni,
Fondateur

2 juin 2022 : contrat stratégique de 4 ans avec le Conseil Européen au Luxembourg. En support de la sécurité officielle du Protocole, les agents assureront la sécurité du « ECCL » (European Convention Center Luxembourg) lors des différents conseils et sommets Européens qui se dérouleront au Luxembourg et non à Bruxelles.

Juillet 2022 : Contrat important de 5 ans avec l'armée américaine « US Army Garrison (USAG).

10 août 2022 : contrat «historique» avec la Commission européenne, qui implique la signature immédiate de 1.100 nouveaux contrats à durée indéterminée. Protection UNIT détient dorénavant plus de 15 % du marché de gardiennage en Belgique.



L'équipe mise sur le développement de nouveaux services, comme la cybersécurité et compte devenir une référence dans le domaine aéroportuaire.



PROTECTION
UNIT
EXPERT IN SERENITY

Rue Campagne du Moulin 53/12 | 4470 Saint-Georges-sur-Meuse
protectionunit.com

Éditeur responsable : **Protection UNIT, Rue Campagne du Moulin 53/12, 4470 Liège -** Conception et rédaction : **FClotuche srl & Frédéric LEIDGENS -** Conception graphique : **KNOK Design**